

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue le mercredi 13 décembre 2023 à 19 h à la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. André Gagnon, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M. Jean Gauthier et M. Gabriel Fortin qui siègent sous la présidence du maire, M. Émile Hudon.

Assiste également M<sup>me</sup> Claudie Lambert, directrice générale, greffière-trésorière

Est absent : M. Jean-Sébastien Allard

1- MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19 h, le maire, M. Émile Hudon, préside, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

11.2- AMEUBLEMENT - ÉBÉNISTERIE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite renouveler le mobilier sur mesure dans la salle du conseil municipal et la salle Jacques-Audet;

ATTENDU QUE M. François Laprise, ébéniste, a fait parvenir une soumission d'un montant de 25 479 \$ plus taxes à la municipalité pour la fabrication du mobilier incluant des comptoirs de granit;

349-12-23

Il est proposé par M. André Gagnon, appuyé par M. Gabriel Fortin, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat d'ameublement à M. François Laprise, ébéniste et de procéder au remplacement du mobilier sur mesure de la salle du conseil municipal et de la salle Jacques-Audet au montant de 25 479 \$ plus taxes.

18- OH SECTEUR SUD – DÉPÔT DU BUDGET 2023 RÉVISÉ

Ce point est annulé.

19- PRESBYTÈRE – OFFRE D'ACHAT – MANDAT AU NOTAIRE

ATTENDU QUE la municipalité est en processus d'acquisition du presbytère de Saint-Gédéon;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service de M. Jacques Néron, notaire, pour la préparation de l'acte de vente du presbytère de Saint-Gédéon;

350-12-23

À CES CAUSES, il est proposé par M. Jean Gauthier, appuyé par M. Pierre Boudreault, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service de M. Jacques Néron, notaire, au montant de 2 464.50 \$ pour préparer l'acte de vente du presbytère de Saint-Gédéon et autorisent M. Émile Hudon, maire et M<sup>me</sup> Claudie Lambert, directrice générale, greffière-trésorière, à signer l'offre d'achat.

22- SALLE MULTIFONCTIONNELLE – RECOMMANDATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le certificat de paiement numéro 1 de EPA Architecture concernant le projet de réaménagement de l'église de Saint-Gédéon;

351-12-23

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement numéro 1 à l'entreprise Construction A. Ouellet au montant de 141 008.45 \$ taxes incluses.

28- AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

29- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

30- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. André Gagnon propose la levée de l'assemblée à 19 h 10.

---

Émile Hudon  
Maire

---

Claudie Lambert  
Directrice générale  
Greffière-trésorière